

RCS : ROMANS
Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00378
Numéro SIREN : 497 872 234
Nom ou dénomination : 2D ENERGIE

Ce dépôt a été enregistré le 26/02/2021 sous le numéro de dépôt B2021/001730

Désignation de l'entreprise S.A.S. 2D ENERGIE Néant *

Adresse de l'entreprise 35 RUE DE LA CANCECETTE 26240 ST BARTHELEMY DE VALS

Numéro SIRET * 4 9 7 8 7 2 2 3 4 0 0 0 1 6

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 1 9		3 1 1 2 2 0 1 8	
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions		Net	
		1		2		3	
						4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Fonds commercial *	010	2 026 409	012		2 026 409	
	Autres *	014	33 376	016	26 499	6 877	4 901
	Immobilisations corporelles *	028	4 447 176	030	1 493 899	2 953 278	2 574 877
	Immobilisations financières * (1)	040	49 010	042		49 010	49 010
	Total I (5)	044	6 555 972	048	1 520 398	5 035 574	2 628 788
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	STOCKS						
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)						
	Clients et comptes rattachés*	068	285 254	070		285 254	167 165
	Autres * (3)	072	411 875	074		411 875	620 560
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	601 736	086		601 736	2 526 119
	Charges constatées d'avance *	092	63	094		63	413
	Total II	096	1 298 928	098		1 298 928	3 314 257
	Total général (I+II)	110	7 854 899	112	1 520 398	6 334 501	5 943 045
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			188 000		188 000
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126			800		800
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131			1 933 967		318 856
	Report à nouveau	134					(129 543)
	Résultat de l'exercice	136			16 585		1 744 654
	Provisions réglementées	140			137 985		
		Total I	142		2 277 338		2 122 767
	Provisions pour risques et charges	Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			3 911 435		2 967 970
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			45 593		50 119
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	59 067		100 135		802 188
	Produits constatés d'avance	174					
		Total III	176		4 057 163		3 820 277
	Total général (I + II + III)	180		6 334 501		5 943 045	
RENOUVELLEMENTS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		3 551 679
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		4 924 984
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		2 543 310

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		Exercice N clos le					Exercice N-1 clos le													
A - RÉSULTAT COMPTABLE		S.A.S. 2D ENERGIE		13	1	1	2	2	0	1	9	13	1	1	2	2	0	1	8			
				Exercice N					Exercice N-1													
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209								210							589 548	405 855		
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215								214							10 000	2 756		
			services *	217								218							600			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)										222										
	Production immobilisée *											224										
	Subventions d'exploitation reçues											226										
	Autres produits											230										
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)											232								600 148	408 611	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)											234										
	Variation de stock (marchandises) *											236										
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)											238										
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *											240										
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)										242								199 746	80 725	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243								244								22 613	10 787	
	Rémunérations du personnel *											250								3 649	1 794	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)											252								1 129	648	
	Dotations aux amortissements *											254								334 190	233 162	
	Dotations aux provisions											256										
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259								262									23 973	25 574
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260																		
Total des charges d'exploitation (II)											264									585 300	352 691	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)											270									14 848	55 920	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers											280								94	10 407	
	Produits exceptionnels											290								2 629 955	3 132 319	
	Charges financières											294								84 403	62 968	
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347								300									2 543 310	1 212 979
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348																		
	Impôts sur les bénéfices *												306								599	178 045
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)											310										16 585
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2										312								16 585	314	
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *											316										
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles											318										
	Provisions non déductibles *											322										
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)											324									599	
	Divers* dont intérêts excédentaires des optés-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248					330										
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)		249					251										
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											998										
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											999										
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																					997
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44. quinquies)	127		Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138										342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 49 undécies)	990											
	Divers* ZFA NG (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992											
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies) A B C D						Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993		Dédution exceptionnelle simulatoire de conduite	641											350
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS												352								3 991	354
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)											356										
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :																					360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2										370									3 991	372

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.S. 2D ENERGIE

Néant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *		
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	3 049	402	2 023 360	404		406	2 026 409	2 026 409		
	Autres	410	33 376	412		414		416	33 376	33 376		
Immobilisations corporelles	Terrains	420	159 051	422		424		426	159 051	159 051		
	Constructions	430	161 147	432		434		436	161 147	161 147		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	3 472 949	442	262 059	444		446	3 735 009	3 735 009		
	Installations générales agencements divers	450	283 226	452	76 762	454		456	359 989	359 989		
	Matériel de transport	460	10 756	462		464		466	10 756	10 756		
	Autres immobilisations corporelles	470	1 733	472	19 492	474		476	21 226	21 226		
	Immobilisations financières	480	49 010	482	2 543 310	484	2 543 310	486	49 010	49 010		
	TOTAL	490	4 174 297	492	4 924 984	494	2 543 310	496	6 555 972	6 555 972		
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles		500	21 724	502		504	4 775	506		26 499		
	Terrains	510		512		514		516				
Immobilisations corporelles	Constructions	520	28 794	522		524	7 600	526		36 394		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 090 280	532		534	287 838	536		1 378 118		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	40 374	542		544	31 288	546		71 662		
	Matériel de transport	550	3 302	552		554	2 689	556		5 991		
	Autres immobilisations corporelles	560	1 733	562		564		566		1 733		
	TOTAL	570	1 186 207	572		574	334 190	576		1 520 397		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5							
	PARTICIPATIONS CED											
	6	7	8	9	10							
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values							
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme						
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12.8 % ⑦	0 % ⑧				
1	2 543 310		2 543 310	2 543 310								
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578	2 543 310	580	2 543 310	582	2 543 310	584	2 543 310	586	581	587	589
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590		583		594	595	
	Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)								591			
	TOTAL								596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.S. 2D ENERGIE

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant de la cotisation facultative Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	318
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	28 344
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

L'expert Comptable

S.A.S. 2D ENERGIE

35 RUE DE LA CANCECETTE

26240 ST BARTHELEMY DE VALS

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

CABINET COGEFI

500 RUE DU SOLEIL

26750 SAINT PAUL LES ROMANS

04.75.70.02.44

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 334 501.30 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 600 147.80 Euros et dégagant un bénéfice de 16 585.42 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 109 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Description des efforts	Montant
- investissement :	109
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	109

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	28 475		
TOTAL	28 475		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 950		2 023 360
TOTAL	7 950		2 023 360
Terrains	159 051		
Constructions sur sol propre	161 147		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 472 949		262 059
Installations générales agencements aménagements divers	283 226		76 762
Matériel de transport	10 756		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 733		
Immobilisations corporelles en cours			19 492
TOTAL	4 088 862		358 314
Autres participations	49 010		2 543 310
TOTAL	49 010		2 543 310
TOTAL GENERAL	4 174 297		4 924 984

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL		28 475	28 475
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		2 031 310	2 031 310
Terrains			159 051	159 051
Constructions sur sol propre			161 147	161 147
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 735 009	3 735 009
Installations générales agencements aménagements divers			359 989	359 989
Matériel de transport			10 756	10 756
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 733	1 733
Immobilisations corporelles en cours			19 492	19 492
	TOTAL		4 447 176	4 447 176
Autres participations		2 543 310	49 010	49 010
	TOTAL	2 543 310	49 010	49 010
	TOTAL GENERAL	2 543 310	6 555 972	6 555 972

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL	21 724	4 775	26 499
Constructions sur sol propre		28 794	7 600	36 394
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 042 601	335 517	1 378 118
Installations générales agencements aménagements divers		40 374	31 288	71 662
Matériel de transport		3 302	2 689	5 991
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 733		1 733
	TOTAL	1 116 805	377 094	1 493 899
	TOTAL GENERAL	1 138 529	381 869	1 520 398

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais éstab.rech.développ.	TOTAL	4 775			
Constructions sur sol propre		7 600			
Instal.techniques matériel outillage indus.		335 517			
Instal.générales agenc.aménag.divers		31 288			
Matériel de transport		2 689			
	TOTAL	377 094			
	TOTAL GENERAL	381 869			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	285 254	285 254	
Impôts sur les bénéfices	70 412	70 412	
Taxe sur la valeur ajoutée	17 032	17 032	
Débiteurs divers	324 431	324 431	
Charges constatées d'avance	63	63	
TOTAL	697 192	697 192	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	5 206	5 206		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 906 228	354 549	1 329 558	2 222 121
Fournisseurs et comptes rattachés	45 593	45 593		
Personnel et comptes rattachés	385	385		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	135	135		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 168	5 168		
Autres impôts taxes et assimilés	11 763	11 763		
Groupe et associés	59 067	59 067		
Autres dettes	23 617	23 617		
TOTAL	4 057 162	505 483	1 329 558	2 222 121
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 200 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	258 316			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	235.0000	800			800

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 207
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 579
Dettes fiscales et sociales	11 957
Total	49 744

Détail des charges à payer

	Montant
INTERETS COURUS	
- INTERETS / EMPRUNT	4 865
FRS FACTURES NON PARVENUES	
- HON COGEFI BILAN	1 200
- HON FOLLET AGO	960
- ENEDIS ACCES 12 GATS	37
- HON COGEFI 12	661
- ELECTRICITE BELLEVAUX EDF	71
- ELECTRICITE GATS EDF	67
- ELECTRICITE BOULC EDF	32
- ENEDIS BOULC ACCES 12	165
- REDEVANCE REELLE 2019	23 973
- ENEDIS ACCES 12 BOULC	143
- ENEDIS ACCES BELLEVAUX	177
- ELECTRICITE PONT DE L OULE ES	40
- ENEDIS PONT DE L OULE ACCES 12	143
- CAROLLO JEREMY 12	600
- ENEDIS PONT DE L OULE ACCES 12	154
- AGENCE DE L EAU BOULC	1 108
- AGENCE DE L EAU PONT DE L OULE	903
- AGENCE DE L EAU LA ROCHE	172
- AGENCE DE L EAU LES TOUCHES	69
- SOLDE CONFORMITE BELLEVAUX	1 500
- ELECTRICITE BOULC ALPIQ	405
PROVISION POURS CONGES PAYES	
- Provisions pour congés payés	149
CHARGES SOCIALES A PAYER	
- Provisions pour congés payés	52
ETAT CHARGES A PAYER	
- FPC AU 31/12	38
- TAXE IFER LE BOULC 2019	2 251
- TAXE IFER LES GATS 2019	386
- TAXE IFER LA ROCHE 2019	709
- TAXE IFER PONT DE L OULE	2 336
- TAXE IFER BELLEVAUX	1 542
- CFE PONT DE L OULE 2019	4 494
FRAIS FINANCIERS A PAYER	
- AGIOS AU 31/12 CRCA	343
Total	49 744

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	63
Total	63

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATES D AVANCE			
- ABONNEMENT TEL PORT	63		
Total	63		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

2D ENERGIE

SAS au capital de 188 000 €

Siège social :

35 rue de la Cancette

26240 SAINT BARTHELEMY DE VALS

497.872.234 - RCS ROMANS

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2020

AFFECTATION DU RESULTAT

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire approuve la répartition des résultats telle qu'elle lui est proposée par le Président et décide en conséquence d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2019, soit la somme de **16 585 €** en totalité au compte « réserve légale ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale mentionne qu'il n'a pas été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices sociaux.

**FAIT A ST BARTHELEMY DE VALS,
LE 30 SEPTEMBRE 2020
LE PRESIDENT,
Christian DESGRANGES**

